

**Instructions**

Remplissez ce formulaire et l'envoyer à la Commission ontarienne des libérations conditionnelles (COLC) par :

Courriel : OPBregistrar@ontario.ca

Poste : Commission ontarienne des libérations conditionnelles
15, rue Grosvenor, rez-de-chaussée
Toronto ON M7A 2G6

Si vous avez des questions, veuillez téléphoner à la COLC au

Téléphone : 416 326-1356 / 1 888 444-0240

Téléimprimeur (ATS) : 416 916-0162 / 1 844 650-2819

Nota : Il faut habituellement au moins 15 jours ouvrables pour traiter les demandes.

Nota

C'est à l'auteur de la demande du statut d'observateur à une audience de libération conditionnelle qu'il revient de présenter à la COLC une preuve d'autorisation de sécurité (vérification du casier judiciaire) obtenue par l'entremise du service de police local avant que la demande ne soit approuvée. Si la documentation est incomplète, l'admission à l'institution sera refusée. L'observateur éventuel doit assumer tous les coûts associés à la vérification du casier judiciaire. En cas d'incapacité à obtenir une vérification du casier judiciaire à cause d'un obstacle lié au *Code des droits de la personne*, les demandes seront étudiées au cas par cas.

Le personnel du ministère du Solliciteur général et celui des Tribunaux décisionnels Ontario ont déjà une autorisation de sécurité pour leur emploi et n'ont pas à présenter de documentation supplémentaire lorsqu'ils demandent un statut d'observateur.

Section A. Renseignements sur l'observateur

Nom de famille

Prénom

Nom préféré

Date de naissance (jj-mm-aaaa)

Lien avec le demandeur d'une libération conditionnelle (le cas échéant)

Adresse

Numéro d'unité

Numéro de la Rue

Nom de la rue

Case postale

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone

Courriel

Section B. Renseignements sur le demandeur d'une libération conditionnelle

Indiquez le nom du demandeur de libération conditionnelle, l'institution et la date de l'audience à laquelle vous souhaitez assister.

Nom (si vous le connaissez)

Nom de famille

Prénom

Nom préféré

Établissement

Date de l'audience (si vous le connaissez) (jj-mm-aaaa)

Section C. Demande pour assister à une audience

Pour quelles raisons souhaitez-vous assister à l'audience de libération conditionnelle? Consultez la page de la COLC sur les demandes pour assister à une audience de libération conditionnelle à titre d'observateur pour connaître les facteurs dont la COLC tient compte pour décider d'approuver ou de rejeter une demande de statut d'observateur. À noter que ces renseignements peuvent être communiqués au demandeur de libération conditionnelle.

Indiquez si vous avez besoin d'aide ou d'accommodements pour participer à ce processus.

Section D. Signature

Signature

Date (jj-mm-aaaa)

La Commission ontarienne des libérations conditionnelles recueille les renseignements personnels demandés dans ce formulaire en vertu de l'article 44.3.1 du Règlement de l'Ontario 778, pris en application de la *Loi sur le ministère des Services correctionnels*. Elle utilisera ces renseignements pour étudier les demandes de statut d'observateur, compiler des statistiques et gérer les audiences de demande de libération conditionnelle. **Ces renseignements peuvent être communiqués à d'autres parties, au besoin, dont le demandeur de libération conditionnelle.** Prière d'adresser ses questions concernant la collecte de renseignements personnels au bureau exécutif des Tribunaux décisionnels Ontario au 416-326-1356 / 1-888-444-0240 ou télécopieur (ATS) 416-916-0162 / 1-844-650-2819 ou à OPBRegistrar@ontario.ca.